

## ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

### Les Jardins du Coeur



#### BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées en ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...),
- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- les travailleurs reconnus handicapés.



#### DURÉE DU PARCOURS

Au minimum 4 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois maximum.

La durée hebdomadaire de travail du salarié varie entre 20 et 35 heures hebdomadaire.



#### LIEUX

Lieux d'intervention : 34, Avenue de l'Europe - 03100 Montluçon



#### PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021\*

*[Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)*



#### DESCRIPTION

##### Présentation .

Insertion par l'activité économique.

Production légumière distribuée en intégralité dans les différents centres de distribution des Restos et Relais du Cœur de l'Allier.

**Les activités proposées :**

Maraichage  
Production de bois de chauffage

**L'accompagnement proposé :**

Retour à l'emploi durable